Initiatives ministérielles

Or, ou bien on ne négocie pas de bonne foi à la table des négociations, ou bien le processus dans lequel s'est engagé Postes Canada est si mauvais que les postiers craignent pour leur emploi et n'ont donc d'autre choix que de s'y opposer à toutes les étapes. Ils sont tout à fait prêts à faire quelque chose qui pourrait être de nature un peu radicale.

Même si cette loi de retour au travail ou loi sur les services essentiels, comme je l'ai déjà dit, est mise en application, j'ai l'impression que certaines sections du SPC ne seront pas très heureuses du processus et que nous pouvons nous attendre à des perturbations.

Cela arrivera comme c'est arrivé pour l'AFPC. Le ministre du Travail et le président du Conseil du Trésor ont fait adopter une loi ordonnant aux membres de l'AFPC de retourner au travail. Cela a-t-il amélioré les choses? Non. Tout simplement parce que les fonctionnaires s'en tiennent à la lettre de leur contrat de travail. Ils nous disent maintenant, à nous Canadiens, qu'ils ne mettront plus ce petit supplément d'âme dans leur travail, qu'ils ne feront aucun effort supplémentaire. Au fond, le gouvernement n'a fait que retarder encore une fois l'inévitable. Un autre gouvernement aura un jour à régler le problème.

S'il est, à mon avis, une leçon que le gouvernement aurait maintenant dû apprendre, c'est que le pays et ses habitants attendent un certain leadership. Ils ne veulent pas que le gouvernement ou les politiciens continuent de remettre les décisions à plus tard. Prendre une décision de ce genre revient à ne pas en prendre du tout, car cela n'a pas résolu les problèmes de la Société des Postes. L'arbitre ne pourra pas mettre de l'ordre dans le processus de négociation collective qui a démarré avec plus de 360 questions litigieuses. C'est impossible. L'arbitre ne réussira qu'à leur donner un règlement décousu. Ils vont obtenir des hausses salariales. Ils vont obtenir, faut-il l'espérer, certaines modifications à la procédure de règlement des griefs, qui constitue, comme le sait le ministre, l'une des pierres d'achoppement. Le ministre va peutêtre régler deux ou trois questions à cet égard, puis il leur dira: «Cela devrait suffire jusqu'à ce que vous retourniez à la table des négociations en 1993 et que vous abordiez de nouveau cette question.» Ils se retrouveront dans la même situation où ils sont actuellement, soit en complet désaccord avec la philosophie et l'idéologie de la Société canadienne des postes, en ce qui concerne son mandat et ses objectifs.

«Comment voyez-vous la Société canadienne des postes?», voilà la question à poser au gouvernement. S'il pense que la Société devrait être privatisée, qu'il dise clairement que c'est la solution qu'il envisage. Tous ceux

qui observent les événements savent fort bien que nous nous dirigeons un peu plus chaque jour vers la privatisation de cette Société. Le gouvernement veut rendre l'affaire rentable pour pouvoir la vendre à ses copains. Personne n'achètera la Société canadienne des postes si elle n'enregistre pas de profits. Le gouvernement va donc se débarrasser des éléments faibles. Il va se débarrasser du problème que pose le service dans le nord-ouest de l'Ontario. Comme la Société canadienne des postes n'affiche pas de profits dans ce secteur on va le laisser entre les mains du gouvernement.

Par conséquent, si la Société est privatisée, le gouvernement n'aura plus qu'à desservir les régions non rentables, services que nous, les contribuables, devrons payer, pendant que les amis du gouvernement mettront la main sur les opérations rentables et feront des affaires d'or, comme ils l'ont fait dans le cadre d'autres projets de privatisation qu'à proposés le gouvernement.

C'est là, à mon avis, que réside le problème. Je l'ai déjà dit à la Société canadienne des postes et au Syndicat des postiers du Canada, et je le répète aujourd'hui au syndicat: «Tenez bon aussi longtemps que vous le pouvez, jusqu'à ce que nous puissions nous débarrasser du gouvernement et rétablir le mandat de la Société.» Rappelons que son mandat est d'offrir aux Canadiens le genre de service qu'ils ont toujours exigé.

• (1300)

Je tiens simplement à ajouter que les salaires ne constituent pas la principale question à régler dans ce conflit. J'ai toujours l'impression, en écoutant les représentants des médias ou les gens à la télévision, que les salaires forment la pierre d'achoppement. C'est faux. Le véritable problème se résume ainsi: allons-nous laisser la Société canadienne des postes changer nos services postaux, au pays?

Je me demande vraiment quel mandat caché le gouvernement a donné à M. Lander et à ses amis lorsque nous entendons M. Dunstan dire le genre de choses qu'il a dites à la télévision ces derniers mois. C'est honteux d'entendre des gens dire ce genre de choses lorsque nous savons tous, en tant que Canadiens, que c'est un service dont nous avons toujours été fiers.

En tant que syndicaliste, en tant que personne qui a déjà participé au processus de négociation, je veux dire au médiateur, M. Gold, que je le remercie beaucoup. Je voudrais bien qu'il nous fasse tous une faveur et qu'il nous dise exactement ce qui se passe à la table de négociation. Il est grand temps que les gens sachent que ce processus n'était rien d'autre qu'une charade et que, lorsque M. Gold s'en est rendu compte, il n'avait pas le choix et a dû démissionner. L'homme dont nous parlons a